

Déclaration de pièce jointe pour la législation suisse TSchV

Description du produit:

SKU	442651																										
Dimensions intérieures	Longueur (cm): 107.5 Largeur (cm): 72 Hauteur (cm): 50 Surface au sol (cm ²):0.77 Superficie du nid (cm ²):--																										
Espèces applicables et occupation maximale	<table border="1"> <thead> <tr> <th colspan="2">Especes</th> <th>En vigueur</th> <th>Occupation maximale</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>Lapin</td> <td>jusqu'à 2.3kg</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>4</td> </tr> <tr> <td></td> <td>2.3~3.5kg,</td> <td><input checked="" type="checkbox"/></td> <td>2</td> </tr> <tr> <td></td> <td>3.5~5.5kg,</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> <tr> <td></td> <td>plus de 5.5kg</td> <td><input type="checkbox"/></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">Cochon d'Inde</td><td><input checked="" type="checkbox"/></td><td>2</td></tr> </tbody> </table>			Especes		En vigueur	Occupation maximale	Lapin	jusqu'à 2.3kg	<input checked="" type="checkbox"/>	4		2.3~3.5kg,	<input checked="" type="checkbox"/>	2		3.5~5.5kg,	<input type="checkbox"/>			plus de 5.5kg	<input type="checkbox"/>		Cochon d'Inde		<input checked="" type="checkbox"/>	2
Especes		En vigueur	Occupation maximale																								
Lapin	jusqu'à 2.3kg	<input checked="" type="checkbox"/>	4																								
	2.3~3.5kg,	<input checked="" type="checkbox"/>	2																								
	3.5~5.5kg,	<input type="checkbox"/>																									
	plus de 5.5kg	<input type="checkbox"/>																									
Cochon d'Inde		<input checked="" type="checkbox"/>	2																								
Usage	<table border="1"> <thead> <tr> <th>En vigueur</th> <th></th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/></td><td>Utilisation en intérieur.</td></tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td><td>Utilisation en extérieur.</td></tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td><td>Système de logement pour garder des animaux</td></tr> <tr> <td><input type="checkbox"/></td><td>Sortie uniquement, pas pour un maintien permanent à l'extérieur</td></tr> <tr> <td><input checked="" type="checkbox"/></td><td>Une installation de retraite supplémentaire doit être utilisée avec ce produit.</td></tr> </tbody> </table>			En vigueur		<input checked="" type="checkbox"/>	Utilisation en intérieur.	<input type="checkbox"/>	Utilisation en extérieur.	<input type="checkbox"/>	Système de logement pour garder des animaux	<input type="checkbox"/>	Sortie uniquement, pas pour un maintien permanent à l'extérieur	<input checked="" type="checkbox"/>	Une installation de retraite supplémentaire doit être utilisée avec ce produit.												
En vigueur																											
<input checked="" type="checkbox"/>	Utilisation en intérieur.																										
<input type="checkbox"/>	Utilisation en extérieur.																										
<input type="checkbox"/>	Système de logement pour garder des animaux																										
<input type="checkbox"/>	Sortie uniquement, pas pour un maintien permanent à l'extérieur																										
<input checked="" type="checkbox"/>	Une installation de retraite supplémentaire doit être utilisée avec ce produit.																										

Remarque : Il est de la responsabilité du consommateur de s'assurer que ce produit est utilisé de manière sûre et responsable, conformément à la législation sur le bien-être animal en Suisse.

Conseils d'élevage respectueux des animaux :

Pour le lapin :

1. Nid supplémentaire nécessaire pour les lapines très gestantes et avec des kits jusqu'à 35 jours.
2. Les jeunes animaux ne doivent pas être gardés seuls pendant les huit premières semaines d'âge.
3. Un enclos double peut être nécessaire pour la femelle et son petit jusqu'à 57 jours.
4. Le surpeuplement du clapier peut causer du stress et des problèmes de santé, veuillez donc prêter attention aux informations fournies sur les occupations maximales et les espèces ciblées.

Pour le cochon d'Inde, Cavia porcellus :

5. Aliments grossièrement structurés, tels que le foin, la paille ou les aliments contenant de la vitamine C.
6. Une litière appropriée doit être fournie sur le sol.
7. Des objets à ronger, tels que du bois tendre ou des branches fraîches, doivent être fournis.

8. Des installations supplémentaires de retraite doivent être disponibles pour offrir une ou plusieurs possibilités, où tous les animaux peuvent trouver de l'espace.
9. Les animaux doivent être gardés en groupes d'au moins 2 animaux.

Consignes de sécurité:

1. Assurez-vous que le clapier est correctement assemblé.
2. Vérifiez la zone à la recherche de bords tranchants, de vis ou de clous qui pourraient blesser vos animaux de compagnie.
3. En tout temps, assurez-vous que le clapier est solidement verrouillé et verrouillé.
4. Assurez-vous que le clapier est placé sur une surface plane et stable pour l'empêcher de basculer.
5. Ne placez pas le clapier à la lumière directe du soleil ou dans un endroit où il pourrait devenir trop chaud ou trop froid.

Comment nettoyer votre cage pour animaux en toute sécurité et efficacement :

1. Les plats de nourriture pour animaux et les bouteilles d'eau doivent être nettoyés quotidiennement et remplis de nourriture fraîche et d'eau.
2. Pour nettoyer le clapier une fois par semaine, utilisez un désinfectant sans danger pour les animaux.
3. Laisser agir le désinfectant pendant la durée indiquée sur l'étiquette du produit.
4. Utilisez un chiffon propre ou une éponge pour essuyer le clapier, faites particulièrement attention aux coins ou crevasses.
5. Rincez soigneusement la cage avec de l'eau et laissez-la sécher complètement à l'air.

N'oubliez pas que le nettoyage et l'entretien de votre animal sont importants pour sa santé et son bien-être.

https://www.blv.admin.ch/dam/blv/de/dokumente/tiere/heim-und-wildtierhaltung/kaninchen-im-recht.pdf.download.pdf/Kaninchen_im_recht_d.pdf

https://www.bundespublikationen.admin.ch/cshop_mimes_bbl/8C/8CDCD4590EE41EE782C3EB26EA8D22BD.pdf